



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 39 - MARS 2012

SOMMAIRE

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Cabinet

Arrêté N °2012069-0007 - arrêté préfectoral portant délégation de signature à M. Jean- Pierre PERY, gérant intérimaire de la Direction Régionale des Finances Publiques d'Ile de France et du département de Paris pour la transmission des états de "notification des taux d'imposition des taxes directes locales"

..... 1

Rectorat de l'académie de Créteil

Arrêté N °2012067-0009 - Arrêté du 07 mars 2012 portant délégation de signature à Monsieur Arnaud BRUANT secrétaire général adjoint, directeur des relations et des ressources humaines, à Monsieur Gilles DELTHEIL, secrétaire général adjoint, directeur des établissements et de la performance et à Madame Murielle BONNET, secrétaire générale adjointe, directrice de l'organisation des services académiques

..... 4

Arrêté N °2012067-0010 - Arrêté du 07 mars 2012 portant subdélégation de signature à Monsieur Jean- Michel ALFANDARI, secrétaire général de l'académie de Créteil

..... 7

Arrêté N °2012067-0011 - Arrêté du 07 mars 2012 portant subdélégation de signature à Monsieur Jean- Michel ALFANDARI, secrétaire général de l'académie de Créteil

..... 11



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n ° 2012069-0007

**signé par Préfet de la région d'Ile- de- France, Préfet de Paris
le 09 Mars 2012**

**Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris
Cabinet**

arrêté préfectoral portant délégation de signature à M. Jean- Pierre PERY, gérant intérimaire de la Direction Régionale des Finances Publiques d'Ile de France et du département de Paris pour la transmission des états de "notification des taux d'imposition des taxes directes locales"



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PREFET DE LA REGION ILE DE FRANCE
PREFET DE PARIS**

Arrêté Préfectoral n°
Portant délégation de signature à Monsieur Jean-Pierre PÉRY
Gérant intérimaire de la Direction Régionale des Finances Publiques
D'Ile-de-France et du département de Paris
Pour la transmission des états de
« notification des taux d'imposition des taxes directes locales »

**LE PREFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE
PREFET DE PARIS,
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR ,
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

Vu les articles D 1612-1 à D 1612-7 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, modifié ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret en date du 9 octobre 2008 portant nomination de Monsieur Daniel CANEPA en qualité de Préfet de la région Ile-de-France, Préfet de Paris ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 modifié portant création des directions régionales et départementales des finances publiques ;

Vu la décision du 18 octobre 2011 portant désignation du gérant intérimaire de la Direction Régionale des Finances Publiques d'Ile-de-France et du département de Paris et fixant au 1^{er} novembre 2011 son installation.

Sur la proposition du Préfet, secrétaire général de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris et du Préfet, secrétaire général pour les affaires régionales ;

ARRETE :

ARTICLE 1 : Délégation est donnée à M. Jean-Pierre PÉRY, gérant intérimaire de la direction régionale des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris, à l'effet de communiquer chaque année aux collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre du département les différents états indiquant notamment, conformément aux articles D 1612-1 à D 1612-7 du code général des collectivités territoriales, le montant prévisionnel des bases nettes imposables, les taux nets d'imposition adoptés l'année précédente et les autres informations nécessaires au vote du produit fiscal.

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Pierre PÉRY, cette délégation sera exercée par M. Stéphane HALBIQUE, Administrateur général des finances publiques, directeur du pôle de gestion publique, secteur public local.

ARTICLE 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Pierre PÉRY et de M. Stéphane HALBIQUE, cette délégation sera exercée par M. Philippe GABRIAGUES, Administrateur des finances publiques, adjoint au directeur du pôle de gestion publique, secteur public local.

ARTICLE 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Pierre PÉRY, de M. Stéphane HALBIQUE et de M. Philippe GABRIAGUES, cette délégation sera exercée par, M. Jean-François HADDOUCHE, Administrateur des finances publiques adjoint, responsable du département de la « fiscalité directe locale et des études financières ».

ARTICLE 5 : L'arrêté préfectoral n° 2011/307-0004 du 17 novembre 2011 portant délégation à M. Jean-Pierre PÉRY, gérant intérimaire de la Direction régionale des Finances publique d'Ile-de-france et du département de Paris, est abrogé.

ARTICLE 6 : Le Préfet, secrétaire général de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, le Préfet, secrétaire général pour les affaires régionales et le gérant intérimaire de la direction régionale des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-france, préfecture de Paris, accessible sur le site Internet de la préfecture de la région d'Ile-de-france, préfecture de Paris à l'adresse suivante : www.ile-de-france.gouv.fr

Fait à Paris, le - 9 MARS 2012


Daniel CANEPA



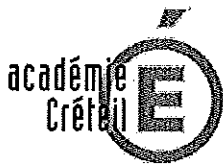
PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n ° 2012067-0009

**signé par Recteur de l'académie de Créteil
le 07 Mars 2012**

Rectorat de l'académie de Créteil

Arrêté du 07 mars 2012 portant délégation de signature à Monsieur Arnaud BRUANT secrétaire général adjoint, directeur des relations et des ressources humaines, à Monsieur Gilles DELTHEIL, secrétaire général adjoint, directeur des établissements et de la performance et à Madame Murielle BONNET, secrétaire générale adjointe, directrice de l'organisation des services académiques



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



**Arrêté du 07 mars 2012 portant délégation de signature
à Monsieur Arnaud BRUANT secrétaire général adjoint, directeur des
relations et des ressources humaines, à Monsieur Gilles DELTHEIL,
secrétaire général adjoint, directeur des établissements et de la
performance et à Madame Murielle BONNET, secrétaire générale adjointe,
directrice de l'organisation des services académiques**

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

- VU** Les articles R. 222-25 et D. 222-27 du Code de l'Education, relatifs aux attributions du recteur ;
- VU** L'article D. 222-20 du Code de l'Education, autorisant le recteur à déléguer sa signature aux secrétaires généraux d'administration scolaire et universitaire, chargés des fonctions d'adjoint au secrétaire général d'académie ;
- VU** le décret du 24 décembre 2009 nommant monsieur William MAROIS, recteur de l'académie de Créteil ;
- VU** L'arrêté ministériel en date du 16 décembre 2008 nommant Monsieur Jean-Michel ALFANDARI, secrétaire général de l'académie de Créteil à compter du 1^{er} décembre 2008 ;
- VU** L'arrêté rectoral en date du 08 janvier 2010, donnant délégation de signature à Monsieur Jean-Michel ALFANDARI, secrétaire général de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 6 mars 2012 portant nomination, détachement et classement de Monsieur Arnaud BRUANT dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, adjoint au secrétaire général de l'académie de Créteil, directeur des relations et ressources humaines à compter du 7 mars 2012 ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 7 juin 2011 portant nomination et détachement de monsieur Gilles DELTHEIL dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, adjoint au secrétaire général de l'académie de Créteil à compter du 05 mars 2010 ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 30 avril 2010 portant nomination et détachement de madame Murielle BONNET, conseillère d'administration scolaire et universitaire de classe normale, dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, adjointe au secrétaire général de l'académie de Créteil à compter du 15 mars 2010 ;

ARRETE

ARTICLE 1 :

Délégation de signature est donnée à Monsieur Arnaud BRUANT, secrétaire général adjoint, directeur des relations et ressources humaines, à Monsieur Gilles DELTHEIL, secrétaire général adjoint, directeur des établissements et de la performance et à Madame Murielle BONNET, secrétaire générale adjointe, directrice de l'organisation des services académiques à l'effet de signer tous les actes relevant des compétences du secrétaire général de l'académie de Créteil, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier.

ARTICLE 2 :

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté abroge l'arrêté rectoral du 09 juin 2011.

Fait à Créteil, le 07 mars 2012

Le recteur de l'académie de Créteil



William MAROIS



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2012067-0010

**signé par Recteur de l'académie de Créteil
le 07 Mars 2012**

Rectorat de l'académie de Créteil

Arrêté du 07 mars 2012 portant subdélégation
de signature à Monsieur Jean- Michel
ALFANDARI, secrétaire général de
l'académie de Créteil



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Arrêté du 07 mars 2012 portant subdélégation de signature à Monsieur Jean-Michel ALFANDARI, secrétaire général de l'académie de Créteil

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

- VU** la loi organique n°2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;
- VU** le code des marchés publics ;
- VU** le code de l'éducation et notamment son article D222-20 ;
- VU** la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968 modifiée relative à la prescription des créances de l'Etat, des départements, des communes et des établissements publics ;
- VU** la loi n° 72-619 du 5 juillet 1972, portant création et organisation des régions ;
- VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, et notamment son article 34 ;
- VU** le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;
- VU** le décret n°98-81 du 11 février 1998 modifié ;
- VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et département ;
- VU** le décret n° 2005-54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'Etat ;
- VU** le décret du 9 octobre 2008 portant nomination de Monsieur Daniel CANEPA, préfet de la région d'Ile de France, Préfet de Paris ;
- VU** le décret du 24 décembre 2009 nommant Monsieur William MAROIS, recteur de l'académie de Créteil ;

- VU** l'arrêté du Préfet de la région Ile-de-France n° 2010-17 du 07 janvier 2010 modifié portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Monsieur William MAROIS ;
- VU** le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Ile- de France ;
- VU** l'arrêté interministériel du 7 mars 1983 portant règlement de comptabilité publique pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués du ministère de la recherche et de l'industrie ;
- VU** l'arrêté interministériel du 2 mai 1984 portant désignation des personnes responsables des marchés et de leurs délégués pour des investissements imputés sur le budget du ministère de l'éducation nationale, modifié par l'arrêté du 11 février 1985 ;
- VU** l'arrêté interministériel du 7 janvier 2003 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués en ce qui concerne le budget de la jeunesse et de l'enseignement scolaire et le budget de l'enseignement supérieur ;
- VU** l'arrêté du 29 décembre 2005 relatif au contrôle financier des programmes et des services du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, modifié par l'arrêté du 29 juillet 2008 ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 16 décembre 2008 nommant monsieur Jean-Michel ALFANDARI, Conseiller d'administration scolaire et universitaire hors classe, secrétaire général de l'académie de Créteil à compter du 01 décembre 2008 ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 7 juin 2011 portant nomination et détachement de monsieur Gilles DELTHEIL dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, adjoint au secrétaire général de l'académie de Créteil à compter du 11 avril 2011 ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 30 avril 2010 portant nomination et détachement de madame Murielle BONNET, conseillère d'administration scolaire et universitaire de classe normale, dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, adjointe au secrétaire général de l'académie de créteil à compter du 15 mars 2010 ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 6 mars 2012 portant nomination, détachement et classement de Monsieur Arnaud BRUANT dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, adjoint au secrétaire général de l'académie de Créteil, directeur des relations et ressources humaines à compter du 7 mars 2012 ;

ARRETE

ARTICLE 1 :

Subdélégation de signature est donnée à monsieur Jean-Michel ALFANDARI, secrétaire général de l'académie, à l'effet de signer les actes mentionnés sur l'arrêté préfectoral n° 2010-17 du 07 janvier 2010 modifié.

ARTICLE 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Jean Michel ALFANDARI, la subdélégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Gilles DELTHEIL , secrétaire général adjoint, directeur des établissements et de la performance

- Madame Murielle BONNET, secrétaire générale adjointe, directrice de l'organisation des services académiques
- Monsieur Arnaud BRUANT, secrétaire général adjoint, directeur des relations et ressources humaines

Le présent arrêté abroge l'arrêté rectoral du 09 juin 2011.

ARTICLE 3 :

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France

Fait à Créteil, le 07 mars 2012

Le recteur de l'académie de Créteil



William MAROIS



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2012067-0011

**signé par Recteur de l'académie de Créteil
le 07 Mars 2012**

Rectorat de l'académie de Créteil

Arrêté du 07 mars 2012 portant subdélégation
de signature à Monsieur Jean- Michel
ALFANDARI, secrétaire général de
l'académie de Créteil



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Arrêté du 07 mars 2012 portant subdélégation de signature à Monsieur Jean-Michel ALFANDARI, secrétaire général de l'académie de Créteil

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

- VU** le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2131-6 ;
- VU** le code de l'éducation et notamment son article L 421-14 ;
- VU** le code des juridictions financières ;
- VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et département ;
- VU** le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Ile-de-France ;
- VU** le décret du 9 octobre 2008 portant nomination de Monsieur Daniel CANEPA, préfet de la région d'Ile de France, Préfet de Paris ;
- VU** le décret du 24 décembre 2009 nommant Monsieur William MAROIS, recteur de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté du Préfet de Région n° 2010-1131 du 10 novembre 2010 portant délégation de signature à monsieur William MAROIS, en matière administrative ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 16 décembre 2008 nommant monsieur Jean-Michel ALFANDARI, Conseiller d'administration scolaire et universitaire hors classe, secrétaire général de l'académie de Créteil à compter du 01 décembre 2008 ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 6 mars 2012 portant nomination, détachement et classement de Monsieur Arnaud BRUANT dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, adjoint au secrétaire général de l'académie de Créteil, directeur des relations et ressources humaines à compter du 7 mars 2012 ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 7 juin 2011 portant nomination et détachement de monsieur Gilles DELTHEIL dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement

supérieur et de la recherche, adjoint au secrétaire général de l'académie de Créteil à compter du 11 avril 2011 ;

- VU** l'arrêté ministériel en date du 30 avril 2010 portant nomination et détachement de madame Murielle BONNET, conseillère d'administration scolaire et universitaire de classe normale, dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, adjointe au secrétaire général de l'académie de créteil à compter du 15 mars 2010 ;

ARRETE

ARTICLE 1 :

Subdélégation de signature est donnée à monsieur Jean-Michel ALFANDARI, secrétaire général de l'académie, à l'effet de signer les actes mentionnés sur l'arrêté préfectoral n° 2010-1131 du 10 novembre 2010.

ARTICLE 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Jean Michel ALFANDARI, la subdélégation de signature sera exercée par :

- Madame Murielle BONNET, secrétaire générale adjointe, directrice de l'organisation des services académiques.
- Monsieur Gilles DELTHEIL, secrétaire général adjoint, directeur des établissements et de la performance
- Monsieur Arnaud BRUANT, secrétaire général adjoint, directeur des relations et ressources humaines

Le présent arrêté abroge l'arrêté rectoral du 09 juin 2011.

ARTICLE 3 :

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France

Fait à Créteil, le 07 mars 2012

Le recteur de l'académie de Créteil



William MAROIS